israelbonds.ca
1.866.543.3351
helpdesk@israelbonds.ca

Instructions pour remplir votre formulaire de déclaration de perte et de demande d'indemnisation

La marche à suivre pour encaisser, remplacer ou réinvestir un titre Israel Bonds perdu, volé ou détruit est la suivante :

1) Payer les frais de remplacement applicables.
2) Faire parvenir le formulaire de déclaration de perte et de demande d'indemnisation dûment rempli et signé, accompagné de votre paiement, au bureau d'Israel Bonds de votre région .

1. Comment remplir le formulaire :

- ✔ Le Formulaire de déclaration de perte et de demande d'indemnisation émis par le ministère des Finances de l'État d'Israël doit être signé par tous les porteurs du/des titre(s) Israel Bonds.
- ✔ La (les) signature(s) doit (doivent) être attestée(s) par un notaire ou un commissaire à l'assermentation. Certains bureaux d'Israel Bonds peuvent vous donner accès à un commissaire à l'assermentation, à condition de les prévenir à l'avance.
- ✔ Veuillez conserver les copies de tous les documents pour vos propres dossiers jusqu'à la conclusion de votre transaction.

À noter :

- ✔ Pour les titres enregistrés au(x) nom(s) d'un (de) porteur(s) décédé(s), d'autres formulaires doivent être présentés en plus du formulaire mentionné ci-dessus. Veuillez contacter le bureau d'Israel Bonds de votre région.
- ✔ Pour un compte d'entité, vous devez être autorisé(e) à signer au nom de l'entité. Veuillez remplir le formulaire de résolution de société.

2. Comment calculer les frais de remplacement :

Des frais sont exigibles pour le remplacement de titres Israel Bonds qui ont été perdus. Ces frais sont calculés en fonction de la valeur totale des titres perdus pour chaque compte enregistré auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada, l'agence financière de l'État d'Israël.

- ✔ Si vous avez besoin d'aide pour calculer les frais indiqués ci-dessous, veuillez contacter le bureau d'Israel Bonds de votre région.
- ✔ Tous les chèques doivent être libellés au nom de la Société de fiducie Computershare du Canada.

FRAIS DE REMPLACEMENT :

Valeur totale des titres	Frais de remplacement PAR COMPTE
25 000 $ ou moins	25,00 $ CA (plus taxes applicables)
25 001 $ ou plus	100,00 $ CA (plus taxes applicables)

TAXES APPLICABLES :

Taxes applicables depuis le 24 novembre 2015	Taux (%)
Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador	13,00 %
Québec	14,98 %
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest, Nunavut, Yukon	5,00 %
British Columbia	12,00 %
Saskatchewan	10,00 %
Nova Scotia	15,00 %
Île-du-Prince-Édouard	14,00 %

3. Instructions d'envoi postal

Les formulaires remplis peuvent être envoyés à:

Résidents du Québec :
Israel Bonds/Canada-Israël Valeurs Mobilières Limitée
PO Box 56033, Montréal CP Alexis Nihon, Montréal, QC, H3Z 3G3
Fax : 514.482.9640

Résidents de toutes les provinces/territoires à l'exception du Québec :
Israel Bonds/Canada-Israël Valeurs Mobilières Limitée
PO Box 434, North York RPO Steeles West, Toronto, ON, M3J 0J3

Pour la réception de courrier recommandé et d'envois par messagerie ou les rendez-vous en personne, veuillez contacter nos bureaux. Voir notre répertoire de bureaux canadiens à israelbonds.ca.

Canada-Israël Valeurs Mobilières Limitée est une société inscrite à titre de courtier sur le marché exempté.